

ATELIER TAKMIL Règlement

1- Date et lieu

La troisième édition de l'Atelier Takmil aura lieu à Tunis dans le cadre de la 27ème session des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC 2016) et ce, les 1, 2 et 3 Novembre 2016.

2- Objectifs

Les JCC souhaitent :

- permettre à des cinéastes africains et arabes de soumettre leurs films, en phase de post-production, à l'expertise d'un jury international,
- apporter une aide matérielle à la finition de films africains et arabes en offrant des bourses d'aide à la postproduction proposés par des partenaires du festival.

3- Prix

La remise des prix aura lieu à la fin de l'Atelier Takmil.

4- Description de l'Atelier

L'Atelier se déroulera sur trois (3) jours (1,2 et 3 novembre 2016) pendant lesquels le réalisateur ou le producteur de chaque film sera invité à défendre son projet devant le jury.

5- Critères d'éligibilité des films :

Les films présentés doivent être en phase de postproduction et leurs réalisateurs doivent être originaires de pays africains ou arabes.

Sont éligibles les longs métrages de fiction ou les documentaires de création d'une durée finale de soixante (60) minutes minimum.

Sont acceptés des rough cut d'au moins trente (30) minutes.

Les copies soumises au jury devront être sous-titrées en anglais.

Un réalisateur ne peut participer à l'Atelier Takmil qu'avec un seul projet.

Un producteur peut participer à l'Atelier Takmil avec deux projets maximum.

6- Modalités de sélection :

La sélection se fera sous la responsabilité de la direction du Festival. Les résultats de la sélection seront annoncés au plus tard le 30 Septembre 2016.

7- Inscription des Films

La date limite d'inscription des films est **fixée au 1^{er} Septembre 2016 (inclus)**

Pour cela, il faut :

a) Remplir en ligne la fiche de pré-sélection pour Atelier Takmil disponible **sur le site des JCC**

b) Envoyer aux JCC la copie du projet en DVD ou Blu-Ray en 2 exemplaires.

c) L'adresse postale pour l'envoi des copies est la suivante :

Journées Cinématographiques de Carthage (JCC)

C/0 Bibliothèque Nationale de Tunisie - Boulevard du 9 Avril 1938 - 1008 Tunis – Tunisie

Les JCC n'ont pas l'obligation de rendre les DVD des films envoyés pour la sélection même si les films ne sont pas sélectionnés.

8- Films Sélectionnés :

Les films sélectionnés recevront une notification le 15 Septembre 2016. La sélection d'un film doit rester confidentielle jusqu'à l'annonce officielle du programme par la direction des JCC.

Les frais d'expédition des matériaux depuis leur lieu d'origine jusqu'à la direction des JCC sont à la charge des candidats.

9- Invitations et Accueil :

Les JCC prévoient la prise en charge du transport aérien et du séjour du réalisateur ou du producteur pendant 3 jours. En cas d'impossibilité pour le réalisateur d'être présent à l'Atelier, il devra être représenté par son producteur.

10- Films Primés :

Les films lauréats devront faire figurer la mention obligatoire : «Avec le soutien de l'Atelier Takmil» en incluant le logo des JCC dans le générique du film et dans tous les documents d'information.

La première arabe du film sera obligatoirement réservée aux JCC.

11- Règle Générale :

La participation à l'Atelier Takmil implique le respect du présent règlement. La Direction du Festival a le droit de régler tous les cas qui ne sont pas évoqués par le présent Règlement, ainsi que de déroger au Règlement, dans des cas exceptionnels et bien motivés.